MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : __ __/__ __/__ __ __ __

Dossier complet le : __ __/__ __/__ __ __ __

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Construction d'une centrale agricompatible sur la commune de Pouillat (01)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: CENTRALE SOLAIRE UNO DE L'AIN

Raison sociale: SAS

N° SIRET: 97943323200019

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: BOURRELIER

Prénom(s): Jean-Claude

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une centrale photovoltaique au sol d'une capacite de puissance injectee limitee a 999 kW sur la commune de Pouillat (01). Le terrain est actuellement une friche agricole repertorie dans le document cadre de l'Ain comme etant un terrain compatible avec un projet photovoltaique au sol. La centrale sera implantee sur 1,3 hectares clotures. Les panneaux seront fixes sur des rangees de tables photovoltaiques espacees entre elles de 3,1m, fixees dans le sol avec une hauteur minimale de 1.1 m. Les structures seront ancrees au sol a l'aide de pieux battus. Un reseau de cables enterres acheminera le courant des onduleurs sur l'emprise du site vers un poste electrique d'une emprise au sol de 15 m². L'installation sera raccordee au reseau par le biais d'une ligne BT presente au Nord-Est du projet. (Voir schema d'implantation en Annexe)

4.2 Objectifs du projet

Le projet a vocation environnementale a pour objectif de produire 1270 MWh/an d'electricite decarbonnee. La taille de ce projet est adaptee a l'echelle du territoire et permet a la commune de disposer d'une centrale de production ENR en phase avec le cadre reglementaire souhaite par la loi d Acceleration des Energies Renouvelables. Elle est raccordable sur le reseau local de distribution sans contraindre les capacites du poste source le plus proche et limite de ce fait le cout environnemental de l'installation. Il permet de re ouvrir ce milieu en friche. Ce projet contribue a l'accroissement des parts d'energies renouvelables dans la production francaise sans conflit d'usage. Le projet repond a ces objectifs en contribuant avec une puissance de 999 kW pour une production de 1.27 GWh/an, soit la consommation electrique annuelle de 500personnes. Un benefice d'environ 33 Tonnes de Co2 par an est attendu par la production d'electricite photovoltaique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La duree du chantier est estimee entre 3 et 5 mois et sera sequence en 4 etapes: 1. Preparation du terrain. Le terrassement sera tres limite, voir inexistant, le terrain etant deja plat et bien oriente. Une cloture laissant passer la petite faune sera installee autour de l'emprise du projet. La cloture sera d'une hauteur de 2m et disposera d'une ouverture de 10 cm pour la petite faune sous la cloture. 2. Pose des reseaux enterres. Ouverture des tranchees et mise en place du reseau electrique a environ 50 cm de profondeur. 3. Pose des structures et panneaux. Les structures metalliques seront installees au sol a l'aide de pieux battus. Les panneaux seront visses sur les structures, et le reseau interne sera cable (Onduleurs - Chaines). 4. Pose du poste de livraison HT prefabrique en bardage bois pour une meilleure integration paysagere et raccordement au reseau public par le gestionnaire de reseau. L'acces au chantier se fera par le chemin de la buche. Les travaux sur le chantier se feront de jour. La nuit, la zone de chantier ne sera pas eclairee afin de supprimer les nuisances lumineuses. Les travaux se limiteront aux jours de semaine.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La centrale photovoltaique est prevue pour etre exploitee pour une duree de 25 ans minimum Lors de sa phase exploitation, elle sera supervisee quotidiennement par nos equipes internes grace a un logger a distance integre dans les onduleurs Deux passages annuels sont prevus pour la maintenance preventive: une pour le nettoyage des panneaux et une pour les controles techniques et reglementaires des installations electriques. Un plan de maintenance sera mis en place, definissant les missions du technicien, a savoir : - Maintenance preventive (controle des tables/modules, thermographie infrarouge, validation donnees de controle) - Maintenance curative(intervention sur site lors d'une alerte de defaillance de l'installation). L'entretien des sols sera realise soit par ecopaturage ou entretien mecanique, aucun produit chimique ne sera utilise pour l'entretien. En fin d'exploitation, le site sera : - soit renove, les panneaux et onduleurs remplaces par des equipements neufs - soit remis en etat afin de laisser le terrain tel qu'a son etat initial. Dans tous les cas les elements retires (Panneaux, Onduleurs, Structures metalliques, Cables) seront recycles par la filiere de valorisation dediee(SOREN).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Declaration Prealable

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cloturee Surface solarisee Puissance total Puissance des panneaux	(13000, m²) (7280, m²) (999, kWc) (580, Wc)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Chemin du Lavoir

Lieu-dit :

Localité : Chemin du Lavoir 01250 Pouillat

Code postal : 01250 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 5°25'41"E , " Lat. : 46°19'39"N , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

RNU

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☑	☐	Situe dans la ZNIEFF 2 / REVERMONT ET GORGES DE L'AIN
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Le projet n'engendre pas de prelevement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Le projet de parc photovoltaique ne modifiera pas les conditions d'ecoulement et d'infiltration des eaux.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	Le projet ne sera pas excedentaire en materiaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	Le projet n'est pas deficitaire en materiaux.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	Le projet n'a pas besoin d'alimentation en eau potable ou d'assainissement.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats et especes recenses dans cette zone.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Les deplacements seront essentiellement realises durant la partie travaux (3 mois) pour acheminer les engins de travaux et le materiel. En dehors de la phase de chantier, aucune intervention recurrente n 'est prevue.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	Durant la phase chantier, des emissions sonores seront presentes, notamment pour le nivellement du terrain et le battage des pieux. Le chantier se deroulera en semaine et de jour
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☑	☐	La phase chantier genere de faibles vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	Le chantier se deroulera de jour, la nuit, le chantier ne sera pas eclaire.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Le terrain est situe dans une zone rurale, entoures de haies hautes et ne donne pas de vue sur les habitations. Une carte de zonage d'influence visuelle est faite dans le dossier d'accompagnement
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le terrain est aujourd'hui en friche, ce projet permettra de valoriser le terrain, de rouvrir les milieux et de produire une electricite renouvelable sur un terrain sans conflits d'interets

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un prediagnostic a ete realise par un bureau d'etude environnemental incluant deux sorties terrain.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La cloture du projet permettra le passage de la petite faune terrestre. Une petite ouverture de 10 cm de hauteur sera installee sous la cloture. La phase de travaux ne se deroulera pas en periode nocturne, aucun eclairage ne sera necessaire. Les structures metalliques seront fixees a l'aide de pieux battus, limitant l'anthropisation des sols. Sequence ERC : Eviter : Nous avons evite les esapces les plus boises pour se concentrer sur les espaces les plus ouverts. Nous allons adapter les periodes des travaux pour eviter les periodes de nidification de mai a aout, nous eviterons l'impact sur les habitats potentiels de l'avifaune Reduire : Le stockage des materiaux et des engins de chantier sera fait a l'est de la parcelle. Un geotextile provisoire sera installe pour eviter les pollutions potentielles d'hydrocarbures venant des engins de chantier. La demarche ERC est expliquee plus en details dans le dossier d'accompagnement (Annexe 8)

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situe sur un terrain en friche non valorise en cours de renfermement. Nous considerons que, par la petite taille du projet et son absence d'enjeu environnemental et foncier, ce projet peut etre dispense de la realisation d'une etude environnementale. Le projet permet de produire une energie renouvelable sur un terrain en friche repertorie dans le document cadre du departement de l'ain. Les enjeux paysagers sont tres faibles, la parcelle est isolee. L'impact du projet est considere comme faible.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom PETIT

Prénom Marius

Qualité du signataire Chef de projet

À Lyon

Fait le 10-08-2026

Signature du (des) demandeur(s)